



**RGPHAE : FORMATIONS EN
CASCADES DANS LE CADRE DES
PRÉPARATIFS DU DÉNOMBREMENT
PRINCIPAL**

RGPHAE : RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION, DE L'HABITAT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



1. Bientôt le démarrage du dénombrement principal

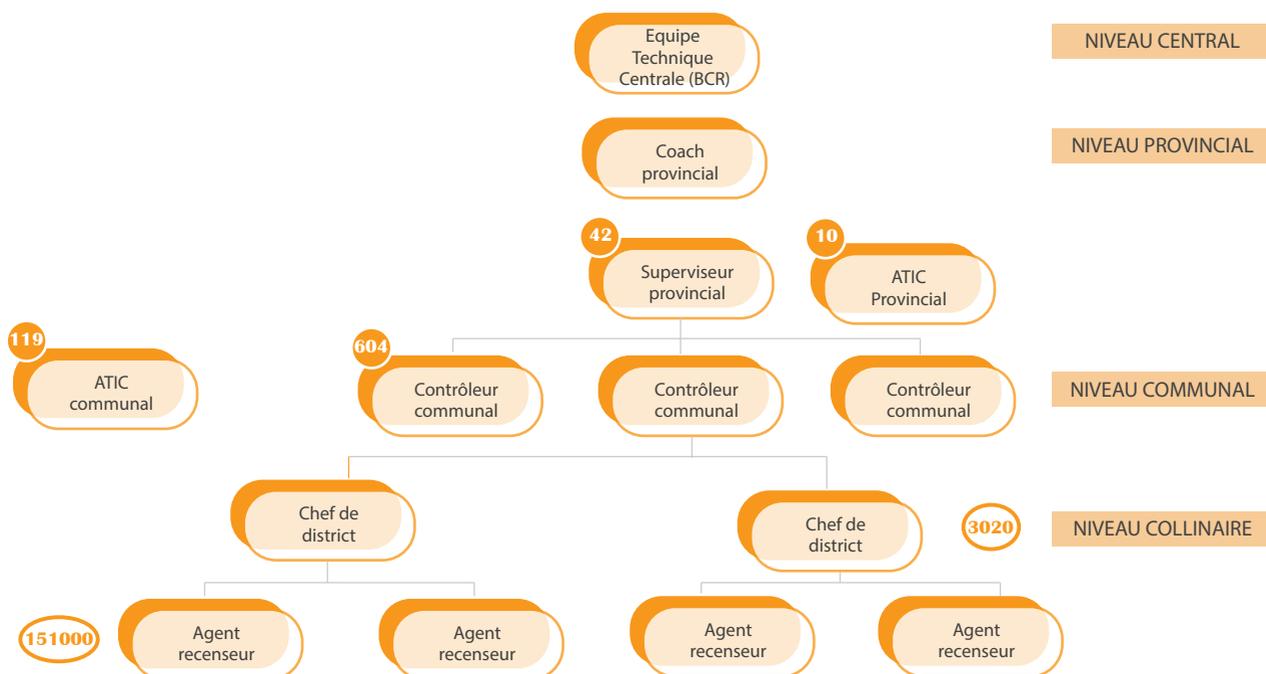
A un mois du dénombrement principal prévu du 16 août au 07 septembre 2024, les activités préparatoires battent leur plein. Parmi ces activités, il est prévu une série de formations en cascades en commençant par celle des superviseurs et des assistants provinciaux en technologie de l'information et de communication (ATICs). Ceux-ci à leur tour vont former les contrôleurs et les ATICS communaux, les chefs de districts et les agents recenseurs dans les différentes provinces et communes du pays.



Formation des ATICs

L'objectif de ces formations ciblées et adaptées est de permettre, une bonne compréhension de la méthodologie, une maîtrise de l'administration des différents questionnaires et une aisance dans la manipulation tablettes à utiliser, afin de mieux réussir le dénombrement qui, à la différence des recensements précédents, est entièrement numérique.

ORGANISATION DU PERSONNEL DE COLLECTE





Ces formations sont financées conjointement par les fonds du Gouvernement du Burundi, de la Banque Mondiale et de l'UNFPA. Elles sont encadrées techniquement par une équipe de formateurs provenant de différentes institutions: L'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRI), le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ainsi que les coaches du Bureau Central de Recensement (BCR), sous la coordination technique du



Formation des contrôleurs

Conseiller Technique Principal (CTP) et de son homologue national, tous de l'UNFPA, en vue d'une assurance qualité, dans le strict respect des standards internationaux en matière de conduite des recensements. Signalons que pour chaque type de formation, il est prévu de former au moins un supplément de 10% de candidats à retenir afin de s'assurer qu'en cas de démission ou d'empêchement éventuel d'un candidat, qu'on puisse le remplacer immédiatement sans perdre du temps.

2. Formation des superviseurs provinciaux et des Assistants en Technologie de l'Information et de Communication

Du 07 au 20 juin 2024, s'est déroulée à Bujumbura, à l'hôtel Source du Nil, la première formation en cascade, celle des superviseurs provinciaux et des Assistants en Technologie de l'Information et de Communication. L'objectif principal de cette formation des formateurs est de créer une masse critique de formateurs car la dizaine de cadres du Bureau Central de Recensement (BCR) est insuffisante pour encadrer les 42 Superviseurs, 10 ATICs, 604 Contrôleurs et 18120 agents recenseurs.



Superviseurs provinciaux et assistants en technologie de l'information et de la communication en formation



Elle a regroupé au total 78 participants dont 50 superviseurs issus des institutions étatiques et paraétatiques que sont l'Institut National de la Statistique du Burundi, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique et l'Institut Géographique du Burundi et 10 assistants en technologies de l'information et de la communication (ATIC) et 18 Chefs d'antenne de l'INSBU. Ceux-ci devant être les formateurs du personnel sous leur encadrement (contrôleurs et les agents recenseurs), il était important de s'assurer qu'ils maîtrisent la méthodologie et la manipulation des applications de collecte, en vue de garantir une assurance qualité tout au long du processus. C'est d'ailleurs dans le même ordre d'idées qu'il a été prévu un manuel pour chaque type de personnel devant intervenir dans le dénombrement et qui servira de guide non seulement lors des formations mais aussi sur le terrain lors de la collecte de données afin de s'assurer que la transmission de connaissances à la hiérarchie inférieure est homogène.

Au terme de la formation le 20/06/2024, il s'est avéré que les problèmes techniques sur l'application n'ont pas permis de couvrir certains aspects importants de cette formation. C'est l'occasion de souligner la promptitude de l'UNFPA qui a accédé instamment à la demande du Président du BCR en prenant en charge la journée du 21/06/2024 consacrée non seulement au renforcement des capacités des formés sur les assignations des ZD (zone de travail d'un agent recenseur) mais et surtout à la présentation du module sur les renforts.



Superviseurs provinciaux et assistants en technologie de l'information et de la communication en formation

Il s'agit d'anticiper sur le fait que les zones de dénombrement pouvant être de tailles disparates et d'accès plus ou moins difficiles, certains agents recenseurs pourraient boucler leur travail avant les autres ; ce qui pourrait occasionner un rallongement de la durée du dénombrement si ces agents en retard ne sont pas renforcés pour boucler leur travail à bonne date.

Au terme des 15 jours d'intenses apprentissages théoriques et pratiques, les participants sont sortis avec la maîtrise des aspects suivants : dispositif organisationnel du personnel de collecte des données ; méthodologie de collecte des données du dénombrement ; les outils de collecte (les fiches de collecte et le questionnaires ménages ordinaires, questionnaires des ménages collectifs et celui des sans-abris) ; les instructions des différents manuels du personnel de terrain ; la compréhension du fonctionnement des tablettes et la manipulation des applications informatiques de collecte du dénombrement.

“
Les données
inclusives révèlent
qui est **laissé pour**
compte.”



3. Formation des contrôleurs communaux et Assistant en Technologie de l'Information et de Communication



Monsieur le Gouverneur de la province de Gitega a rehaussé de sa présence le lancement de la formation des contrôleurs et Assistants TIC

Ce 27 juin 2024, le BCR en collaboration avec les Comités provinciaux du recensement (CPR) ont démarré la deuxième série de formation en cascade, celle des contrôleurs communaux et Assistant en Technologie de l'Information et de Communication qui, à leur tour vont former les chefs de districts et les agents recenseurs, dans les communes de leurs collines/quartiers de résidence ou de naissance.

L'objectif principal de la formation, tout comme celle des superviseurs est de capaciter ces contrôleurs du dénombrement afin qu'ils maîtrisent les applications et la méthodologie de collecte et surtout qu'ils soient en mesure de bien former le personnel de la hiérarchie inférieure, pour bien assurer la bonne qualité du travail de collecte.



Monsieur le DG INSBU, Président du BCR, supervision des formations des contrôleurs, à Gitega

“
Les données sont très importantes. Elles nous aident à mesurer les progrès.

Au total 862 dont 743 contrôleurs et 119 Assistants TIC, répartis en 5 centres de formation situés aux chef-lieux des nouvelles provinces selon le nouveau découpage administratif, à savoir Gitega pour la nouvelle province de Gitega, Ngozi pour Butanyerera, Cankuzo pour Buhumuza, Makamba pour Burunga et Bujumbura Mairie pour Bujumbura.



Au terme de la formation, les candidats ont été évalués à partir d'un test pratique sur la compréhension des outils, l'administration des questionnaires et la manipulation de la tablette, pour ne retenir que les candidats capables de transmettre leurs connaissances aux agents recenseurs et chefs de district. Les autres non retenus seront des réservistes.



Formations des contrôleurs, à Gitega

4. Processus de recrutement des candidats

Le processus de recrutement des candidats a consisté en un enrôlement en ligne à travers une plateforme développée et gérée par le BCR. Les listes définitives des candidats présélectionnés par l'application de notation automatique intégrée dans la plateforme ont été validées par les membres des CPR, réunis en session ordinaire dans chaque chef-lieu des 18 provinces, sur la base des dossiers physiques déposés par lesdits candidats. Cet exercice permettait à ces autorités locales de s'assurer qu'il s'agit bien des jeunes de leur circonscription de commandement, pour une bonne adhésion au processus. Il s'agissait également pour eux d'apprécier la véracité des déclarations des candidats sur la plateforme et ainsi disqualifier ceux ayant fait de fausses déclarations.

L'entrée dans chaque salle de formation est conditionnée le premier jour de formation par la présentation de la CNI afin de s'assurer qu'il s'agit bien du candidat présélectionné par les CPR. Les activités de démarrage des formations ont le plus souvent été rehaussées par la présence des présidents des CPR respectifs.

“
**Le gouvernement
a besoin de
données pour
prendre les
bonnes décisions.**

